



## COMMUNIQUE DE PRESSE

14 décembre 2018

**Didier Le Gac**

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Finistère  
Brest-Rural

### **Brexit et transports maritimes :**

#### **Le député Didier Le Gac se félicite de la décision du Parlement européen**

**Le député Didier Le Gac se félicite de la récente décision du Parlement européen d'intégrer les ports de Brest et Roscoff dans le projet de réseau transeuropéen de transports (RTE-T).** En effet, les futures mesures post-Brexit écartaient jusqu'à présent, et notamment, les ports de l'ouest du projet de desserte maritime de l'Irlande en se concentrant sur les ports de la Mer du nord.

**La mobilisation a donc payé !** Ainsi, dès le mois de juillet, Didier Le Gac et de nombreux parlementaires intervenaient à plusieurs reprises auprès de la Ministre des Transports, Elisabeth Borne, ou de la Commission européenne en interpellant Violetta Bulc, Commissaire en charge des transports, tout en restant pleinement mobilisés aux côtés des acteurs économiques locaux et de la Région Bretagne. A l'occasion des Assises de l'économie de la mer, le mois dernier à Brest, les députés finistériens défendaient encore les ports bretons auprès de Karima Delli, présidente de la commission transports et tourisme au Parlement européen

**L'évidence géographique est également une évidence économique,** aussi s'il faut se féliciter de cette première victoire, il convient de rester vigilant lors des négociations à venir sur les mesures de financements européens de développement portuaire et les nouveaux corridors maritimes.